

## Une maison d'architecte

La maison d'architecte que Marcel Challet a

conçue et construite pour lui-même, avec la collaboration de son associé Roland Willomet, marque un tournant singulier dans l'architecture vaudoise contemporaine. Pour nous, ce n'est pas un hasard si elle représente un fait nouveau, car elle continue les premiers pas que le modernisme fait péniblement dans notre canton et suit logiquement la voie tracée par les précurseurs d'une architecture qui soit l'image réelle du temps présent.

Ce n'est pas une habitation bourgeoise au sens propre du terme, ce n'est pas non plus une villa normalisée selon le goût courant. Foyer vivant d'un artiste et de sa famille, son plan a été établi pour répondre à la complexité que comporte la résolution d'un tel problème. Un schéma type connu n'a donc pas été adopté, la distribution particulière des fonctions exigeant une composition inédite.

Elevée à l'échelle humaine pour répondre au sens humain de celui qui l'a imaginée, elle a affronté d'emblée, malgré ses dimensions réduites, le thème d'une architecture complète. Proportionnée d'après des besoins précis, plus que mesurée pour déterminer une concentration de pièces strictement limitées, elle dégage par conséquent l'idée naturelle d'un dynamisme de surfaces différemment habitables.

La maison de l'architecte Challet constitue un monde personnel, autonome, authentique, animé par le choix fonctionnel des matériaux mis en relief dans leur expression absolue et leur valeur physiologique au moyen de la couleur. Précisons cependant que ce ne sont ni les matériaux, ni la couleur qui commandent la construction : ils ne font qu'accompagner et intégrer une architecture qui les a savamment utilisés.

Bien qu'elle donne, par la disposition et l'interséction de ses perspectives, l'impression d'être plus ample que la réalité (qualité que devrait avoir toute architecture, qu'elle soit petite ou grande), les pièces de cette habitation ont été réparties et dimensionnées d'après la formule de la surface minimale. Pierre de touche d'un plan bien composé, cette loi rigoureuse a réalisé un ensemble vivant et varié.

Malgré l'emplacement inusité qui a été choisi (une petite clairière), malgré un climat peu favorable à l'architecture transparente, Marcel Challet a tenté l'aventure — et il y a réussi — d'ouvrir toute grande sa maison vers l'extérieur. Il a pensé fort justement que les modèles méditerranéens

pouvaient aussi trouver en Suisse une adaptation et une ambiance adéquates.

Les formes que les architectes ont étudiées ne correspondent pas seulement au plan et à la structure qu'elles dessinent clairement; elles ne sont pas seulement le fruit du raisonnement, mais elles dérivent également d'un parti plastique qui veut que l'esthétique soit aussi importante que la construction. Ame déterminante de l'esprit et de la beauté de la cité, l'esthétique a en effet des principes et des droits à satisfaire, au même titre que l'urbanisme et l'architecture.

La maison de Challet n'est pas seulement faite pour l'habitation, elle l'est aussi pour le plaisir optique, pour l'amour des formes pures. La substance incorporelle que la couleur semble étendre sur ses cloisons vibre dans une atmosphère translucide, tandis qu'un mouvement de tons solides et de tons diaphanes insère cette architecture dans les productions de l'art abstrait.

Calculées verticalement pour recevoir et offrir, selon le cas, le maximum de lumière ou d'intimité, pour donner à la fois l'impression de consistance et de légèreté, de la chaleur et de la fraîcheur, ses parois ne paraissent pas s'immobiliser là où les nécessités du plan les ont fixées, mais font l'effet de souples écrans répartisseurs derrière lesquels on devine les espaces fonctionnels, habitables et reposants qu'elles ont construits et délimités rigoureusement.

L'harmonie linéaire que dégage l'œuvre de Marcel Challet et Roland Willomet n'a nullement une tendance agressive. Toutefois, cette maison d'architecte est d'un caractère polémique, mais, cette polémique, elle entend l'engager, la soutenir et la continuer avec la même vigueur sereine que révèle l'ensemble de sa masse agile et accueillante.

L'étude technique de la maison de Marcel Challet s'inscrit tout entière dans son expression architecturale; c'est l'interdépendance des résolutions technique, plastique et organique qui a dirigé les constructeurs. Sur un sous-sol en béton coffré apparent, la dalle pleine est prolongée à l'ouest par de minces consoles en béton armé exprimées statiquement.

Le rez-de-chaussée ne comporte aucun mur porteur intérieur; en façade, le mur est constitué de plots Durisol de 25 cm. La toiture est portée longitudinalement par une poutre D.S.B. (à croisillons collés) qui détermine en volume les pentes décalées, les chevrons reposant sur la partie inférieure de cette poutre à l'est et sur la partie supérieure à l'ouest.

L'isolation des rampants est assurée par de l'Eternit ondulé, la sous-toiture d'Isogil, un matelas de laine de verre de 5 cm et le lambrissage en lames de sapin formant le plafond visible de tous les espaces; tous les murs sont lissés au mortier de limon fin à l'exclusion de tout revêtement au plâtre. Le bois et les enduits peints créent l'unité de l'enveloppe intérieure et extérieure.

Les sols de la « zone jour » sont dallés de marbre cassé en cinq couleurs différentes et d'échelle imposée.

Les sols de la « zone nuit » sont revêtus de moquette gris foncé.

A titre d'expérience, les cloisons de la cuisine et de la salle de bains sont revêtues d'Ultrapass coloré collé.

Intérieurement, les caissons des stores en bois sont en saillie sur le mur, ils se prolongent sur la face entière et comportent, dans les chambres, l'éclairage encastré.

Les stores de la grande baie se commandent deux à deux par tringles oscillantes, les bobines d'enroulage sont logées dans l'auvent de protection.

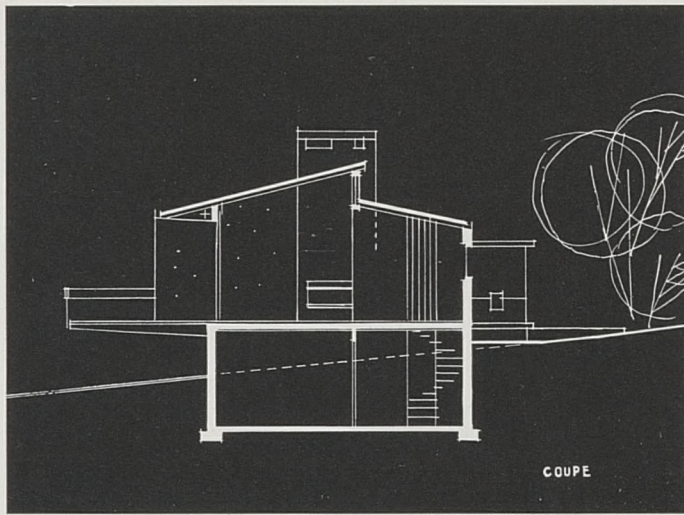
Cette baie comporte deux parties coulissantes qui s'ouvrent totalement.

La terrasse s'avance de 3 m 30 sur la façade; elle prolonge la pièce de séjour; elle est constituée par un platelage en pin de 4 cm; la balustrade est ancrée aux extrémités des consoles.

Le facteur économique est à la base de l'étude technique de cette maison de 94 m<sup>2</sup>; une nouvelle répartition des espaces devait permettre de la construire dans les normes d'une maison individuelle courante; la résolution technique visait elle aussi à atteindre ce but.

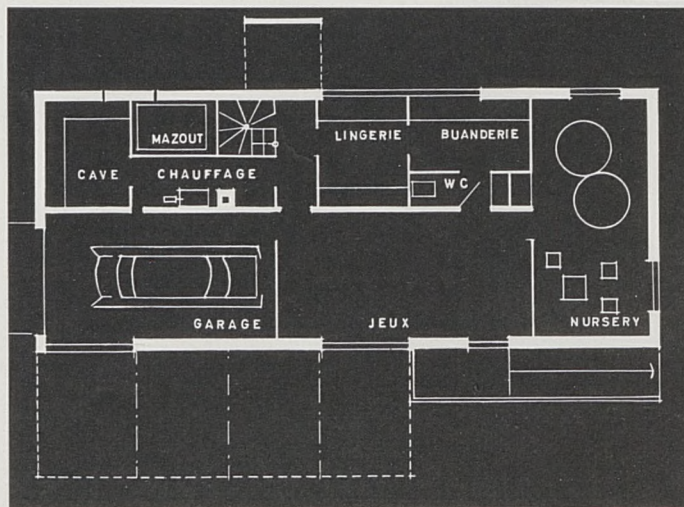
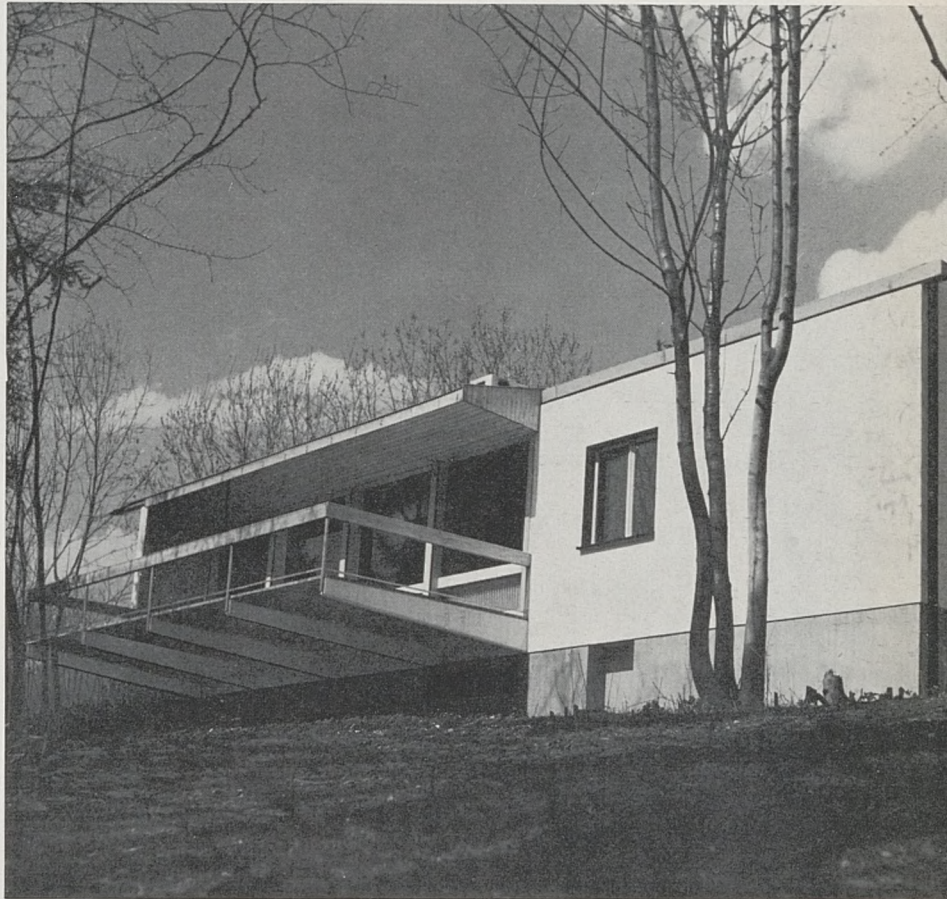
R. W.

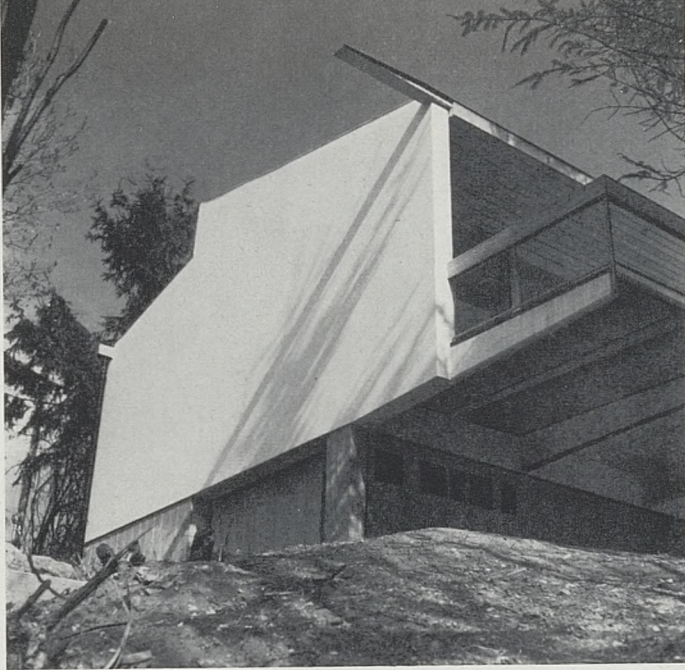




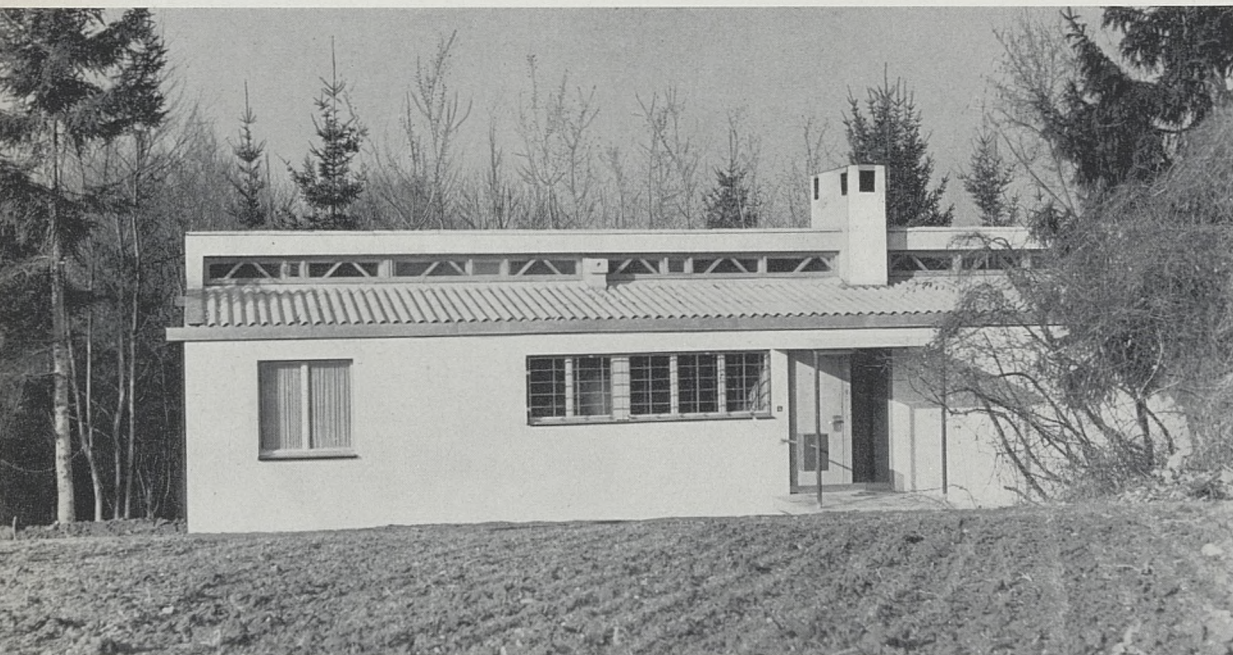
COUPE

Façade ouest.

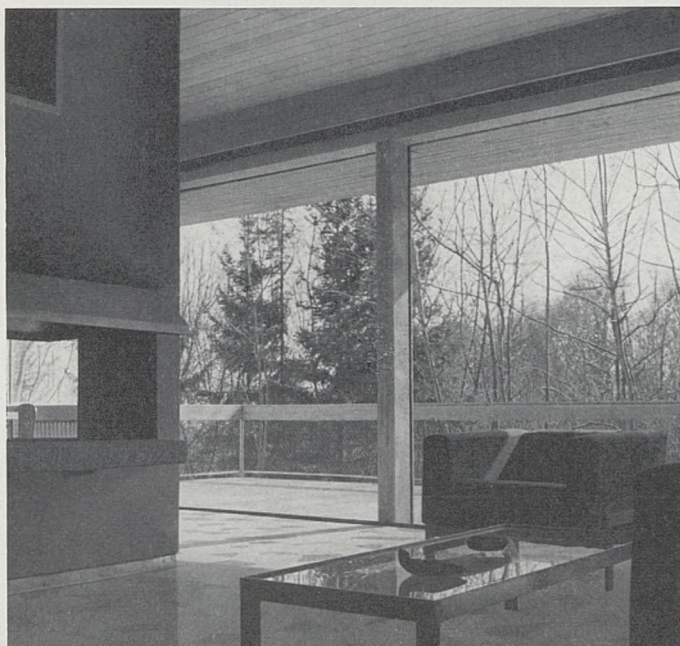




Façade nord  
entrée du garage.



Façade est.



Living-room  
cheminée.